

BREF

n° 36

Bulletin Réactif Engagé et Fédérateur



4
décembre
Je vote !

Elections
professionnelles

Je suis

Je suis inscrit d'office

- ▶ Agent des collègues
- ▶ Assistant Familial
- ▶ Agent en congé parental, de longue maladie, de longue durée, de maternité



au vote par correspondance
Je vote dès réception du matériel à domicile

- ▶ Agent d'un autre service (routes, mer, solidarité, services administratifs...)



au vote à l'urne
1 bureau à Quimper (Ty Nay)
1 bureau à Landerneau (CDAS)

Dès maintenant et avant le 19 novembre,

les agents inscrits pour le vote à l'urne peuvent demander à voter par correspondance

à l'adresse suivante : elections_professionnelles_2014@cg29.fr en cliquant sur elections_professionnelles_2014@cg29.fr

Exemple sur messagerie interne du Conseil Général

